



# LES PARLEMENTAIRES ET L'ENVIRONNEMENT

DANIEL BOY

Les Cahiers du CEVIPOF

Septembre 2010/n° 52



SciencesPo.

CEVIPOF  
CNRS

Centre de recherches politiques



# LES PARLEMENTAIRES ET L'ENVIRONNEMENT

DANIEL BOY

DIRECTEUR DE RECHERCHE  
FONDATION NATIONALE DE SCIENCES PO- CEVIPOF

**Note technique :** la présente enquête a été réalisée pour le compte de l'ADEME par TNS Sofrès par téléphone du 18 novembre 2009 au 4 mars 2010 auprès d'un échantillon de 130 députés et 70 sénateurs. Les résultats de cette enquête sont comparés ici aux données d'une enquête analogue réalisée par TNS Sofrès pour le compte de l'ADEME entre le 5 mars et le 23 avril 2003 auprès de 200 parlementaires dont 122 députés et 78 sénateurs. Des comparaisons ont aussi été effectuées avec les résultats d'enquêtes réalisées par l'institut ISL pour le compte de l'ADEME auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

## SOMMAIRE :

|    |                                                       |    |
|----|-------------------------------------------------------|----|
| 1. | IMPORTANCE RELATIVE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ..... | 5  |
| 2. | EFFET DE SERRE ET DÉSORDRES CLIMATIQUES .....         | 9  |
| 3. | LES POLITIQUES D’ENVIRONNEMENT .....                  | 11 |
| 4. | LES POLITIQUES DES ÉNERGIES .....                     | 15 |
| 5. | ÉCOLOGIE, NATURE .....                                | 23 |
| 6. | PARTICIPATION, DÉLIBÉRATION .....                     | 25 |
|    | CONCLUSION.....                                       | 26 |
|    | DÉJÀ PARUS .....                                      | 28 |

# 1. IMPORTANCE RELATIVE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Une première série de questions de cette enquête était destinée à évaluer la place relative qu'accordent les parlementaires aux enjeux environnementaux. Quatre méthodes complémentaires ont été utilisées :

- Une première question (tableau 1) cherche à définir le plus librement possible la notion de « développement » de façon à vérifier dans quelle mesure ces définitions spontanées font appel ou non à la notion de développement « durable » ou à des notions voisines ou, au contraire, se cantonnent au développement économique stricto sensu ou à d'autres enjeux (éducation recherche, etc.),
- Une seconde question (tableau 2) propose un choix entre une série d'enjeux énumérés de façon explicite, au nombre desquels figure « la prise en compte de l'environnement »,
- Une troisième question (tableau 3) cherche à classer différentes priorités au sein du domaine général de l'environnement,
- Une dernière question, enfin, posée seulement dans les enquêtes les plus récentes, permet de mettre en balance croissance industrielle et enjeux environnementaux (tableau 4).

**Tableau 1 : Quels sont pour vous les éléments les plus importants de la notion de développement pour un pays comme la France ? (question « ouverte »)**

|                                      | 2003             |                             | 2010             |                             |
|--------------------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|-----------------------------|
|                                      | Première réponse | Première et seconde réponse | Première réponse | Première et seconde réponse |
| Développement économique             | 52               | 55                          | 43               | 47                          |
| Développement durable, environnement | 11               | 22                          | 36               | 59                          |
| Social, bien-être, services publics  | 3                | 14                          | 9                | 16                          |
| Formation, recherche                 | 8                | 16                          | 6                | 9                           |
| Aménagement du territoire            | 12               | 19                          | 3                | 5                           |
| Extérieur, Europe, monde             | 3                | 11                          | 1                | 2                           |
| Ne sait pas ou autres                | 11               | 10                          | 3                | 3                           |
| Total                                | 100 %            | 147 %                       | 100 %            | 141 %                       |

La première question de cette enquête demande de définir la notion de « développement ». Les réponses librement proposées par les répondants sont recueillies in extenso par les enquêteurs. Ces réponses ont ensuite été comparées, classées en catégories significatives, identiques dans les deux enquêtes, et enfin comptées. Les réponses étant souvent multiples, on a pris le parti de ne tenir compte que de celles qui ont été exprimées en premier et en second dans le discours recueilli par l'enquêteur. Le tableau 1 indique les pourcentages de premières réponses et du cumul de la première et seconde réponse. L'évocation du « développement économique » *stricto sensu*, c'est-à-dire sans mention de limites, était très dominante en 2003. Elle demeure prioritaire en premier choix en 2010. **Mais le terme de « développement durable » progresse et prend la première place lorsque les deux choix sont cumulés en 2010 (59 %).**

En 2010, comme en 2003, le fait de mentionner spontanément le « développement durable » comme élément le plus important de la notion de développement est aussi fréquent quels que soit l'âge ou les appartenances politiques. **Mais dans les deux enquêtes, les femmes mentionnent plus fréquemment cette notion que les hommes.**

La seconde question est formulée en termes de « problèmes prioritaires » qui se posent en France mais cette fois en proposant des choix explicites (tableau 2), deux possibilités étant offertes. La hiérarchie des choix est assez proche d'une enquête à l'autre, mais on note évidemment une augmentation massive de la mention du chômage, très prioritaire en 2010 (58 %). La « prise en compte de l'environnement » constitue très rarement le premier choix en 2010, comme en 2003 (4 % dans les deux cas) même si l'on note une légère augmentation dans la seconde enquête quand on cumule premier et second choix (de 14 % à 23 %).

Ces priorités confirment des ordres de réponse que l'on observe également au sein du public. Bien que l'on ne dispose pas ici d'une question strictement identique posée dans le public à la même date, les études qui ont été faites, notamment au moment des phases électorales, ont toujours démontré que les préoccupations liées au chômage, au risque de pauvreté et aussi à l'éducation étaient premières dans le public et en tout cas surclassaient toujours le thème environnemental.

Dans l'enquête de 2003, ce souhait très minoritaire de prendre en compte l'environnement était à peu près équivalent dans les différents groupes politiques ; en 2010, on observe un léger écart sur ce critère : 27 % des élus de gauche font ce choix contre 21 % parmi ceux de droite.

**Tableau 2 : Je vais vous citer une série de problèmes qui se posent en France. Je voudrais que vous m'indiquiez les deux qui, selon vous, devraient constituer les priorités de l'action du gouvernement ?**

|                                                  | 2003             |                             | 2010             |                             |
|--------------------------------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|-----------------------------|
|                                                  | Première réponse | Première et seconde réponse | Première réponse | Première et seconde réponse |
| La réduction du chômage                          | 20               | 45                          | 37               | 58                          |
| L'amélioration de l'éducation et de la formation | 25               | 44                          | 21               | 44                          |
| Le développement économique                      | 27               | 46                          | 25               | 40                          |
| La lutte contre la pauvreté                      | 6                | 17                          | 10               | 23                          |
| La prise en compte de l'environnement            | 4                | 14                          | 4                | 23                          |
| Le maintien de la sécurité                       | 16               | 26                          | 2                | 6                           |
| Autre                                            | 2                | 4                           | 1                | 4                           |
| La défense nationale                             | 2                | 4                           | 1                | 2                           |
| Sans réponse                                     | -                | 2                           | 1                | 1                           |
| Total                                            | 100 %            | 200 %                       | 100 %            | 200 %                       |

Dans le tableau 3 enfin, les priorités ont été définies, non plus globalement comme dans la question précédente, mais à l'intérieur du domaine de l'environnement. **Il apparaît que les domaines d'action les plus classiques, l'eau, les déchets, la pollution de l'air, perdent de leur importance relative au profit de nouveaux secteurs : le développement des énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie.** D'un modèle dominé à l'origine par une vision patrimoniale et protectionniste – sauvegarder les ressources élémentaires, veiller à ne pas polluer par les déchets – on passe désormais à une vision proactive inspirée par la maîtrise de l'énergie et le développement des nouvelles énergies.

**Tableau 3 : À propos de l'environnement, je vais vous citer une liste de sujets et je voudrais que vous m'indiquiez les deux qui, selon vous, devraient constituer les deux premières priorités de l'action du gouvernement.**

|                                             | Rappel enquête<br>Tns Sofrès avril 2003 |   | Mars 2010 |    | Évolution |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------|---|-----------|----|-----------|
|                                             | Rang                                    |   | Rang      |    |           |
| La gestion de l'eau                         | 61                                      | 1 | 49        | 1  | -12       |
| Le développement des énergies renouvelables | 16                                      | 5 | 36        | 2  | +20       |
| La maîtrise de l'énergie                    | 19                                      | 4 | 35        | 3  | +16       |
| La gestion des déchets                      | 39                                      | 2 | 30        | 4  | -9        |
| La lutte contre l'effet de serre            | 23                                      | 3 | 21        | 5  | -2        |
| La lutte contre la pollution de l'air       | 15                                      | 6 | 10        | 6  | -5        |
| La sauvegarde de la faune et de la flore    | 4                                       | 9 | 7         | 7  | +3        |
| La gestion des sites et des sols pollués    | 11                                      | 7 | 5         | 8  | -6        |
| La protection des paysages                  | 5                                       | 8 | 4         | 9  | -1        |
| La lutte contre le bruit                    | 4                                       | 9 | 1         | 10 | -3        |
| Sans réponse                                | 2                                       |   | 1         |    | -1        |

Une dernière question, posée seulement dans les enquêtes les plus récentes, permet de mettre en balance croissance industrielle et enjeux environnementaux et de comparer sur ce critère les attitudes du public et des parlementaires (tableau 4). Dans les deux cas, le souhait « d'orienter l'économie vers des activités qui préservent l'environnement » est largement dominant, mais plus encore dans le public que parmi les parlementaires (respectivement 80 % contre 59 %).

Ici, les différences de points de vue entre parlementaires de droite et de gauche sont considérables : 49 % des premiers privilégient « la relance forte de l'économie » et 45 % le choix « d'activités préservant l'environnement » contre respectivement 20 % et 75 % pour les parlementaires de gauche.



**Tableau 4 : À votre avis, quelle devrait être la priorité du gouvernement dans la situation actuelle ?**

|                                                                        | Parlementaires | Public |
|------------------------------------------------------------------------|----------------|--------|
| Relancer fortement l'économie en favorisant la croissance industrielle | 35             | 18     |
| Orienter l'économie vers des activités qui préservent l'environnement  | 59             | 80     |
| Sans réponse                                                           | 6              | 2      |
| Total                                                                  | 100 %          | 100 %  |

## 2. EFFET DE SERRE ET DÉSORDRES CLIMATIQUES

À un moment où les polémiques liées à l'évaluation des causes et des conséquences de l'augmentation de l'effet de serre font la une de certains médias, il est intéressant de rechercher comment se situent les parlementaires dans cette controverse et de comparer autant que possible leurs positions avec celles du grand public.

Sur la question des relations éventuelles entre effet de serre et désordre climatique, les parlementaires sont passés d'une position de doute très majoritaire en 2003 (60 % de réponses « personne ne peut dire avec certitude les vraies raisons du désordre du climat ») à une opinion plus diverse en 2010 : 34 % d'entre eux affirment désormais que les désordres « sont causés par l'effet de serre » alors que 44 % restent dans une attitude de doute. Dans l'enquête de 2003, les parlementaires de gauche inclinaient plus que leurs homologues de droite à attribuer les désordres du climat à l'effet de serre (respectivement 25 % contre 17 %) plutôt qu'à une cause « naturelle » (respectivement 9 % contre 24 %). Des différences du même ordre se retrouvent en 2010 : ainsi dans cette dernière enquête, 42 % des parlementaires de gauche attribuent les désordres du climat à l'effet de serre contre 27 % de ceux de droite.

On avait aussi noté dans la précédente enquête que les hommes étaient beaucoup plus réticents que les femmes à admettre la réalité de ce mécanisme : 18 % des hommes seulement attribuent les désordres du climat à l'effet de serre contre 38 % des femmes ; dans l'enquête de 2010 cet écart s'est atténué : il s'établit désormais à 33 % pour les hommes contre 40 % pour les femmes.

Mais la différence la plus intéressante en la matière est celle qui sépare les perceptions des parlementaires de celles du grand public, quelle que soit la date de l'enquête. Dans la première enquête, parlementaires et publics étaient séparés par un écart de 13 points sur la première réponse (« les désordres du climat comme les tempêtes ou les inondations en France sont causés par l'effet de serre ») soit 21 % contre 34 %. Aujourd'hui, ils sont distants d'un écart légèrement supérieur (35 % contre 50 %) les deux populations ayant accru de façon équivalente leur propension à donner cette réponse. Il est frappant de constater que, sur les trois réponses possibles, le profil des parlementaires lors de l'enquête de 2010 est très proche de celui du public dans l'enquête de 2003.

**Tableau 5 : De ces trois opinions, laquelle se rapproche le plus de la vôtre :**

|                                                                                                                                       | Parlementaires |       | Public |       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------|--------|-------|
|                                                                                                                                       | 2003           | 2010  | 2003   | 2009  |
| Les désordres du climat (tels que les tempêtes ou les inondations en France) sont causés par l'effet de serre                         | 21             | 34    | 35     | 50    |
| Les désordres du climat (tels que les tempêtes ou les inondations en France) sont des phénomènes naturels comme il y en a toujours eu | 18             | 19    | 14     | 13    |
| Aujourd'hui, personne ne peut dire avec certitude les vraies raisons du désordre du climat                                            | 60             | 44    | 48     | 36    |
| Sans réponse                                                                                                                          |                |       | 3      | 1     |
| Total                                                                                                                                 | 100 %          | 100 % | 100 %  | 100 % |

Quant aux remèdes destinés à répondre au réchauffement climatique (tableau 6), les parlementaires, dans les deux enquêtes, font davantage confiance que le public à la solution technique **bien que leur attitude se soit fortement infléchie en faveur d'une modification nécessaire des comportements individuels** : en 2003, 40 % d'entre eux privilégiaient la solution technique contre 54 % en faveur d'un changement de comportement, en 2010, 30 % seulement croient en une capacité du progrès technique à trouver des solutions à l'effet de serre contre 66 % qui estiment nécessaires des modifications importantes des modes de vie. La comparaison rigoureuse de ces résultats avec celles des enquêtes grand public est difficile puisque, dans les enquêtes les plus récentes (dont celle de 2009), une possibilité de réponse supplémentaire a été proposée aux interviewés, celle qui concerne la solution de la réglementation par les États (choisie par 18 % du public en 2009). Néanmoins si l'on compare avec l'enquête de 2003, identique avec l'enquête parlementaire, on note que la perspective d'une modification des comportements est très largement acceptée par le public (75 %).

Dans les deux enquêtes administrées aux parlementaires, il apparaît que les femmes favorisent nettement plus que les hommes la solution d'une inflexion des comportements.

On note enfin que les parlementaires de gauche ont évolué beaucoup plus nettement que ceux de la majorité actuelle en faveur d'une modification des modes de vie : Parmi les premiers, cette réponse est passée de 56 % en 2003, à 74 % en 2010, parmi les seconds, de 51 % en 2003, à 59 % en 2010.

**Tableau 6 : De ces trois opinions, laquelle se rapproche le plus de la vôtre ?**

|                                                                                                          | Parlementaires |       | Public |       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------|--------|-------|
|                                                                                                          | 2003           | 2010  | 2003   | 2009  |
| Le progrès technique permettra de trouver des solutions pour empêcher l'augmentation de l'effet de serre | 40             | 30    | 11     | 10    |
| Il faudra modifier de façon importante nos modes de vie pour empêcher l'augmentation de l'effet de serre | 54             | 66    | 75     | 61    |
| C'est aux États de réglementer, au niveau mondial, l'augmentation de l'effet de serre                    | -              | -     | -      | 18    |
| Il n'y a rien à faire, le réchauffement de l'atmosphère est inévitable                                   | 5              | 1     | 13     | 10    |
| Sans réponse                                                                                             | 1              | 3     | 1      | 0     |
| Total                                                                                                    | 100%           | 100 % | 100 %  | 100 % |

### 3. LES POLITIQUES D'ENVIRONNEMENT

Compte tenu des réformes qui sont récemment intervenues sur le périmètre du ministère en charge des problèmes d'environnement, il était intéressant de tester les attitudes des parlementaires dans ce domaine (tableau 7). À la question laissant le choix entre trois formules, plus ou moins larges, les parlementaires répondent en privilégiant pour 50 % d'entre eux la solution la plus étendue, celle d'un ministère qui engloberait, en plus de ses attributions actuelles, la mer, la forêt et l'agriculture.

**Tableau 7 : À votre avis pour traiter les problèmes d'environnement, quelle est la meilleure solution ?**

|                                                                                                |       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Un grand ministère du développement durable incluant en plus la mer, la forêt et l'agriculture | 50    |
| Un grand ministère du développement durable tel qu'il existe aujourd'hui                       | 35    |
| Un ministère consacré exclusivement à la protection de l'environnement et de la nature         | 10    |
| Sans réponse                                                                                   | 5     |
| Total                                                                                          | 100 % |

En matière d'adaptation de la France aux directives européennes concernant l'environnement (tableau 8), l'opinion des parlementaires est restée identique à travers les deux enquêtes, une majorité d'entre eux jugeant ces adaptations positives.

**Tableau 8 : Une bonne partie de la législation de l'environnement provient maintenant de directives européennes. À ce propos, quelle est l'opinion qui se rapproche le plus de la vôtre ?**

|                                                                                                                         | 2003  | 2010  | Évolution |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-----------|
| C'est une bonne chose, car la France doit adopter les positions européennes en matière de protection de l'environnement | 50    | 52    | +2        |
| Ce n'est pas toujours une bonne chose, car il y a des particularités françaises qui justifient des exceptions           | 42    | 41    | -1        |
| C'est une mauvaise chose, car les politiques d'environnement devraient être de la compétence des États membres          | 7     | 5     | -2        |
| Sans réponse                                                                                                            | 1     | 2     | +1        |
| Total                                                                                                                   | 100 % | 100 % |           |

Le Grenelle de l'environnement a constitué un processus de délibération dans le domaine de l'environnement externe, au moins dans ces premières phases, à la voie parlementaire. On pouvait donc se demander dans quelle mesure les parlementaires le jugeaient plus ou moins légitime au regard de leurs prérogatives de législateurs. Or, dans leur ensemble, les parlementaires portent des jugements très positifs sur ce mécanisme. **Il semble même qu'au-delà du cas d'espèce, l'élaboration d'une stratégie de développement durable, la méthode d'une large concertation entre acteurs de la société civile organisée, soit reconnue comme légitime par une majorité de parlementaires, y compris pour traiter d'autres sujets de société.**

Toutefois les parlementaires sont plus partagés sur le rôle spécifique du Parlement dans ces procédures, une moitié d'entre eux estimant que les prérogatives du Parlement n'ont pas été suffisamment respectées.

**Tableau 9 : En 2007, le Grenelle de l'environnement a permis à des acteurs représentant la société civile de faire des propositions concrètes sur les politiques de développement durable à venir. Pour chacune des opinions suivantes, êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord ?**

|                                                                                  | Tout à fait d'accord | Plutôt d'accord | Plutôt pas d'accord | Pas du tout d'accord | Sans réponse | Total |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------|---------------------|----------------------|--------------|-------|
| Le Grenelle de l'environnement est une innovation politique pertinente           | 49                   | 45              | 3                   | 2                    | 1            | 100 % |
| C'est une méthode qu'il vous paraît utile d'étendre à d'autres sujets de société | 34                   | 48              | 13                  | 3                    | 2            | 100 % |
| Cette méthode ne respecte pas suffisamment les prérogatives du Parlement         | 23                   | 25              | 34                  | 15                   | 3            | 100 % |

La question reproduite dans le tableau 10 cherche à mesurer les évaluations, par le public et par les parlementaires, de l'efficacité du Grenelle de l'environnement. Au total, les effets du Grenelle de l'environnement sont plus souvent jugés positivement par les parlementaires (60 %) que par le public. Mais les jugements du public ont sensiblement évolué entre l'enquête de 2008 et celle de 2009, passant de 40 % d'opinions favorables à 52 %.

**Tableau 10 : D'après vous, qu'est-ce que pourra apporter le Grenelle de l'environnement ?  
(question posée seulement à ceux qui ont répondu « oui » à la question précédente)**

|                                                                                                 | Parlementaires | Public* |      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------|------|
|                                                                                                 | 2010           | 2008    | 2009 |
| Le Grenelle de l'environnement permettra de traiter réellement les problèmes de l'environnement | 62             | 40      | 52   |
| Le Grenelle de l'environnement ne changera pas grand-chose aux problèmes de l'environnement     | 34             | 55      | 43   |
| Sans réponse                                                                                    | 4              | 5       | 5    |
| Total                                                                                           | 100            | 100     | 100  |

\* Pour le public, cette question n'est posée qu'à ceux qui ont répondu positivement à la question précédente : avez-vous entendu parler du Grenelle de l'environnement ?

La question du jugement global a enfin été complétée dans l'enquête auprès des parlementaires par une question plus spécifique (tableau 11) qui demande une évaluation des effets du Grenelle en comparaison avec les États européens : le jugement des parlementaires est assez mesuré puisque, pour la majorité d'entre eux, il s'agit d'un rattrapage qui place la France dans la moyenne européenne.

**Tableau 11 : Toujours à propos du Grenelle de l'environnement,  
quelle est votre opinion sur les lois et les décrets qui en sont issus ?**

|                                                                                                             |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Cela place la France en tête des pays européens sur le problème de la protection de l'environnement         | 29    |
| Cela place la France dans la moyenne des pays européens sur le problème de la protection de l'environnement | 59    |
| Cela ne comble pas vraiment le retard de la France sur le problème de la protection de l'environnement      | 10    |
| Sans réponse                                                                                                | 2     |
| Total                                                                                                       | 100 % |

## 4. LES POLITIQUES DES ÉNERGIES

Aux parlementaires comme au grand public, on a demandé quelles étaient les qualités des différentes énergies. Le tableau 12 résume les résultats de ces deux séries de questions parallèles. La comparaison entre les deux populations doit être prudente, car les taux de « sans réponse » du public sont nettement plus élevés que ceux des parlementaires : 30 % par exemple quand il s'agit de « l'énergie la plus performante ».

Une fois retenue cette limitation, on observe un certain nombre de convergences entre le public et les parlementaires :

- La première consiste à considérer les énergies classiques (gaz, pétrole), comme dépourvues de toutes les qualités évoquées dans la question : le plus souvent ces énergies viennent en dernier dans les choix ;
- La seconde convergence concerne l'énergie solaire perçue par les parlementaires comme par le public comme l'énergie dotée de tous les attributs positifs ou presque : respectueuse de l'environnement, sûre, représentant l'avenir et la modernité, capable de lutter contre l'effet de serre. La seule réserve évoquée à l'égard de l'énergie solaire est un manque de performance ;
- À un moindre niveau, l'énergie issue de la biomasse suscite des vues convergentes entre parlementaires et public.

On observe en revanche des écarts de jugement entre public et parlementaires dans deux cas :

- L'énergie éolienne est toujours mieux notée par le public que par les parlementaires. Ces derniers, en particulier ne l'estiment guère moderne, ni porteuse d'avenir, ni performante ;
- L'énergie nucléaire, à l'inverse, est toujours jugée plus positivement par les parlementaires que par le public. Les différences les plus sensibles concernent les jugements sur les coûts (moins chère pour 33 % des parlementaires contre 10 % du public), le respect de l'environnement (13 % contre 2 %), la qualification d'énergie de l'avenir (31 % contre 11 %), la modernité (34 % contre 19 %) et surtout les performances où l'écart est maximum : 72 % pour les parlementaires contre 33 % pour le public.

**Tableau 12 : Parmi les énergies que je vais vous citer, quelle est celle qui correspond le mieux à chacune des qualités suivantes ?**  
**(source pour le public : enquête BVA pour l'ADEME, août 2009)**

|                                                                 | Énergie biomasse |        | Énergie solaire |        | Énergie éolienne |        | Gaz            |        | Pétrole        |        | Énergie nucléaire |        | Sans réponse   |        |
|-----------------------------------------------------------------|------------------|--------|-----------------|--------|------------------|--------|----------------|--------|----------------|--------|-------------------|--------|----------------|--------|
|                                                                 | Parlementaires   | Public | Parlementaires  | Public | Parlementaires   | Public | Parlementaires | Public | Parlementaires | Public | Parlementaires    | Public | Parlementaires | Public |
| L'énergie la moins chère à produire                             | 15               | 13     | 28              | 34     | 10               | 15     | 6              | 2      | 1              | 2      | 33                | 10     | 7              | 25     |
| L'énergie la plus respectueuse de l'environnement               | 14               | 13     | 58              | 55     | 13               | 20     | 1              | 1      | 0              | 0      | 13                | 2      | 1              | 10     |
| L'énergie la moins polluante                                    | 8                | 9      | 55              | 51     | 19               | 30     | 1              | 1      | 0              | 1      | 16                | 2      | 1              | 8      |
| L'énergie la moins dangereuse                                   | 13               | 9      | 58              | 52     | 20               | 25     | 1              | 1      | 0              | 0      | 5                 | 0      | 3              | 12     |
| L'énergie d'avenir                                              | 11               | 8      | 48              | 54     | 4                | 15     | 1              | 1      | 0              | 0      | 31                | 11     | 5              | 12     |
| L'énergie la plus moderne                                       | 14               | 13     | 44              | 40     | 5                | 12     | 0              | 2      | 0              | 0      | 34                | 19     | 3              | 13     |
| L'énergie la plus performante                                   | 4                | 4      | 10              | 18     | 2                | 8      | 5              | 3      | 3              | 4      | 72                | 33     | 4              | 30     |
| L'énergie permettant de lutter le mieux contre l'effet de serre | 3                | 5      | 44              | 40     | 15               | 28     | 0              | 1      | 0              | 0      | 35                | 3      | 3              | 22     |

Compte tenu de ce qui vient d'être dit concernant les qualités perçues de l'énergie nucléaire, il n'est pas surprenant de constater que les parlementaires et le public divergent dans leurs appréciations sur l'avenir de l'énergie nucléaire en France (tableau 13). Les parlementaires demeurent en effet partisans d'une poursuite du programme d'équipement en centrales nucléaires, leurs attitudes étant pratiquement inchangées entre les deux enquêtes. Le public en revanche est plus réservé : dans une enquête de 2007<sup>1</sup>, il se répartit à peu près à égalité entre partisans et adversaires d'un renouvellement des réacteurs.

<sup>1</sup> Sondage téléphonique effectué par TNS Sofrès pour le compte d'EDF en octobre 2007 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, méthode des quotas (sexe, âge, PCS du chef de ménage).



Parmi les parlementaires, le degré de soutien au nucléaire diverge selon les appartenances politiques mais sans démentir une adhésion toujours majoritaire à l'usage de l'énergie nucléaire. En effet, parmi les parlementaires de droite, 91 % estiment nécessaire de « remplacer au fur et à mesure les anciennes centrales nucléaires par de nouvelles », contre 59 % à gauche.

**Tableau 13 : À propos de l'énergie nucléaire, on pense aujourd'hui à deux solutions, laquelle aurait votre préférence ?**

|                                                                                                          | Parlementaires |       | Public |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------|--------|
|                                                                                                          | 2003           | 2010  | 2007   |
| Remplacer au fur et à mesure les anciennes centrales nucléaires par de nouvelles situées au même endroit | 77             | 76    | 46     |
| Ne pas remplacer ces centrales et abandonner peu à peu cette énergie                                     | 22             | 22    | 49     |
| Sans réponse                                                                                             | 2              | 2     | 5      |
|                                                                                                          | 100 %          | 100 % | 100 %  |

Le tableau 14 reproduit les opinions des parlementaires à propos de mesures de politiques publiques qui pourraient être prises pour remédier au réchauffement climatique. Ces résultats, résumés aux pourcentages totaux de réponses souhaitables, sont comparés dans le tableau 15 à ceux qui sont issus des enquêtes destinées au public.

Il apparaît que, dans l'ensemble (les parlementaires sont bien disposés à l'égard de mesures souvent assez contraignantes, notamment l'obligation faite aux propriétaires d'isoler le logement, l'interdiction des 4 X 4 en ville ou encore la limitation en usine de la vitesse des automobiles. En revanche, la taxation du transport aérien, l'arrêt de la construction des autoroutes ou une limitation de vitesse plus sévère ne les convainquent pas.

**Tableau 14 : Je vais vous citer des mesures que l'on pourrait adopter pour lutter contre l'effet de serre. Pour chacune d'entre elles, vous me direz si elle vous semblerait très souhaitable, assez souhaitable, pas vraiment souhaitable ou pas du tout souhaitable.**

|                                                                                                  | Très souhaitable | Assez souhaitable | Pas vraiment souhaitable | Pas du tout souhaitable | Sans réponse |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------|--------------------------|-------------------------|--------------|
| Obliger les propriétaires à rénover et à isoler les logements lors d'une vente ou d'une location | 32               | 44                | 14                       | 9                       | 1            |
| Interdire les 4X4 en ville                                                                       | 49               | 23                | 17                       | 10                      | 1            |
| Limiter la vitesse des automobiles dès leur fabrication en usine                                 | 23               | 35                | 25                       | 16                      | 1            |
| Taxer le transport aérien pour favoriser le transport par le train                               | 15               | 30                | 33                       | 19                      | 3            |
| Stopper la construction de toute nouvelle autoroute et affecter cet argent au transport par rail | 15               | 21                | 29                       | 34                      | 1            |
| Abaissier la vitesse limite sur autoroute à 110% km/ heure                                       | 8                | 24                | 36                       | 32                      | 0            |

Dans le tableau 15, on vérifie que le public est en revanche plus ouvert à ces mesures de régulation, même dans les cas où les parlementaires les désapprouvent en majorité (taxation du transport aérien, arrêt de la construction des autoroutes, limitation de vitesse).

**Tableau 15 : Je vais vous citer des mesures que l'on pourrait adopter pour lutter contre l'effet de serre. Pour chacune d'entre elles, vous me direz si elle vous semblerait très souhaitable, assez souhaitable, pas vraiment souhaitable ou pas du tout souhaitable.**

| % de réponses « souhaitable »                                                                    | Parlementaires<br>2010 | Public<br>2009 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------|
| Obliger les propriétaires à rénover et à isoler les logements lors d'une vente ou d'une location | 76                     | 80             |
| Interdire les 4X4 en ville                                                                       | 72                     | 80             |
| Limitier la vitesse des automobiles dès leur fabrication en usine                                | 58                     | 79             |
| Taxer le transport aérien pour favoriser le transport par le train                               | 45                     | 56             |
| Stopper la construction de toute nouvelle autoroute et affecter cet argent au transport par rail | 36                     | 67             |
| Abaissier la vitesse limite sur autoroute à 110 % km/heure                                       | 32                     | 55             |

Les parlementaires ont été interrogés sur leurs préférences en matière d'instruments de politiques publiques dans le domaine de l'environnement (tableau 16). Le trait marquant de cette question est le changement qui s'est opéré entre les deux enquêtes, c'est-à-dire de 2003 à 2010. Dans la première enquête, le choix des « démarches volontaires » venait au premier rang (36 %) suivi par « la fiscalité » (31 %), « la réglementation » étant citée en dernier. Cet ordre est bouleversé en 2010 : aujourd'hui, pour les parlementaires, la fiscalité, puis la réglementation viennent aux premiers rangs (respectivement 39 % et 26 %), les démarches volontaires n'occupant que la troisième place. Il est donc probable que **le sentiment d'une urgence environnementale a conduit les parlementaires à substituer progressivement des instruments politiques d'État plus volontaristes à un mode d'action laissant leur autonomie aux acteurs.**

**Tableau 16 : Je vais vous citer des outils qui peuvent être utilisés en matière de politiques d'environnement. Pourriez-vous classer ces quatre outils de celui qui vous paraît le plus efficace à celui qui vous paraît le moins efficace ?**

|                           | Rappel enquête<br>Tns Sofrès Avril 2003 |   | Mars 2010 |   | Évolution<br>Avril 2003/<br>Mars 2010 |
|---------------------------|-----------------------------------------|---|-----------|---|---------------------------------------|
|                           | Rang                                    |   | Rang      |   |                                       |
| La fiscalité              | 31                                      | 2 | 39        | 1 | +8                                    |
| La réglementation         | 16                                      | 4 | 26        | 2 | +10                                   |
| Les démarches volontaires | 36                                      | 1 | 21        | 3 | -15                                   |
| Les subventions           | 17                                      | 3 | 13        | 4 | -4                                    |
| Sans réponse              | 0                                       |   | 1         |   | +1                                    |
| Total                     | 100 %                                   |   | 100 %     |   |                                       |

Cette même question du choix des instruments a été complétée dans l'enquête de 2010 (tableau 17) par une énumération de techniques spécifiques impliquant des degrés de contraintes plus ou moins lourds.

- Les instruments les moins contraignants – crédit d'impôts, bonus-malus, prêt bonifié – sont privilégiés par les parlementaires : ils sont considérés comme « efficaces » par plus de 80 % d'entre eux ;
- Les instruments fiscaux – taxe aux frontières, taxe sur les poids lourds – sont admis par près de deux tiers des parlementaires ;
- Enfin deux mesures de nature différente, l'étiquetage carbone et les péages urbains, suscitent moins souvent des jugements d'efficacité (58 % et 54 %).

**Tableau 17 : Je vais vous citer une série de nouveaux instruments que l'on peut utiliser pour favoriser une croissance verte. Pour chacun, dites-moi si vous le jugez très efficace, assez efficace, peu efficace ou pas du tout efficace**

|                                           | Très efficace | Assez efficace | Total     | Peu efficace | Pas efficace du tout | Total     | Sans réponse |
|-------------------------------------------|---------------|----------------|-----------|--------------|----------------------|-----------|--------------|
| Le crédit d'impôts                        | 33            | 53             | <b>86</b> | 14           | 0                    | <b>14</b> | 0            |
| Le bonus-malus                            | 31            | 53             | <b>84</b> | 14           | 1                    | <b>15</b> | 1            |
| Le prêt bonifié                           | 22            | 61             | <b>83</b> | 16           | 0                    | <b>16</b> | 1            |
| La taxe aux frontières                    | 35            | 28             | <b>63</b> | 23           | 11                   | <b>34</b> | 3            |
| La taxe kilométrique sur les poids lourds | 18            | 44             | <b>62</b> | 26           | 10                   | <b>36</b> | 2            |
| L'étiquetage carbone                      | 14            | 44             | <b>58</b> | 34           | 7                    | <b>41</b> | 1            |
| Le péage urbain                           | 16            | 38             | <b>54</b> | 29           | 15                   | <b>44</b> | 2            |

La taxe carbone, ou contribution climat énergie qui a fait l'objet de la bataille politique que l'on connaît, divise les parlementaires en deux camps de poids identiques (tableau 18) : la moitié d'entre eux la juge « très ou assez efficace » l'autre moitié « peu ou pas du tout efficace ». Même si une majorité d'entre eux y est favorable (tableau 19), au moins sur le principe.

Ces différences d'attitudes s'expliquent pour partie par les appartenances partisans : à gauche, 32 % des parlementaires jugent la taxe projetée « efficace », contre 64 % à droite. Mais les clivages politiques expliquent moins les positions « de principe » puisque 67 % des parlementaires de l'opposition sont favorables au principe de cette taxe contre 75 % de ceux de la majorité.

Ces jugements relèvent aussi de l'appartenance à des générations puisque 64 % des parlementaires âgés de moins de 50 ans jugent efficace la taxe carbone, contre 42 % de ceux qui sont âgés de 65 ans et plus.

**Tableau 18 : Comme vous le savez, la contribution climat énergie, aussi appelée taxe carbone, est une taxe environnementale sur l'émission de dioxyde de carbone (CO2). Elle a pour but de limiter le réchauffement climatique en limitant les émissions de CO2. Pensez-vous que la mise en place d'une taxe carbone sera très efficace, assez efficace, peu efficace ou pas du tout efficace pour limiter les émissions de CO2 ?**

|                      |       |
|----------------------|-------|
| Très efficace        | 9     |
| Assez efficace       | 40    |
| Peu efficace         | 36    |
| Pas efficace du tout | 13    |
| Sans réponse         | 2     |
| Total                | 100 % |

**Tableau 19 : Et sur le principe, êtes-vous favorable à la mise en place d'une taxe carbone ?**

|              |       |
|--------------|-------|
| Oui          | 71    |
| Non          | 28    |
| Sans réponse | 1     |
| Total        | 100 % |

Le tableau 20 détaille les modalités d'application d'une éventuelle taxe carbone. On y note que, pour la majorité des répondants, une telle taxe devrait respecter les principes de redistribution pour éviter de pénaliser les plus pauvres, l'idée d'une certaine progressivité du taux de la taxe dans le temps, le choix d'un taux modéré au départ et enfin, l'extension du périmètre de cette taxe à la production d'électricité.

Là aussi, les clivages politiques induisent des préférences variées quant aux modalités d'une éventuelle taxe carbone : les parlementaires de l'opposition souhaitent moins fréquemment sa limitation à 15 € la tonne (46 % contre 61 %), ils estiment plus souvent nécessaire l'augmentation progressive de son taux (68 % contre 57 %), et le fait qu'elle concerne toutes les énergies y compris l'électricité (68 % contre 39 %).

**Tableau 20 : Toujours à propos de cette taxe carbone, voici maintenant plusieurs opinions.  
Dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord  
ou pas du tout d'accord avec celle-ci.**

|                                                                                                                                          | Tout à fait<br>d'accord | Plutôt<br>d'accord | Plutôt pas<br>d'accord | Pas du tout<br>d'accord | Sans<br>réponse | Total |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|--------------------|------------------------|-------------------------|-----------------|-------|
| Le produit de cette taxe devrait être redistribué de façon à ne pas pénaliser les ménages les plus dépendants en matière de transports   | 69                      | 19                 | 5                      | 5                       | 2               | 100 % |
| Le taux devrait être progressivement augmentée pour la rendre plus                                                                       | 29                      | 33                 | 17                     | 17                      | 4               | 100 % |
| Le taux de cette taxe carbone ne devrait pas dépasser 15 euros la tonne pour ne pas trop porter atteinte au pouvoir d'achat des Français | 28                      | 28                 | 20                     | 18                      | 6               | 100 % |
| La taxe devrait s'appliquer à toutes les énergies y compris l'électricité                                                                | 32                      | 20                 | 22                     | 24                      | 2               | 100 % |

## 5. ÉCOLOGIE, NATURE

Les problèmes de la perte de biodiversité ont été évoqués dans une question qui porte sur la réduction du nombre des espèces animales et végétales. Dans l'ensemble, les parlementaires se montrent fortement préoccupés par cet enjeu puisqu'une large majorité d'entre eux affirme qu'il s'agit bien d'un enjeu majeur et que ce phénomène représente un péril pour l'homme. La majorité d'entre eux en revanche (52 %), désapprouvent l'idée que ce phénomène ne se serait pas accentué.

La comparaison avec les attitudes du public<sup>2</sup> démontre qu'ici les écarts avec les parlementaires sont assez faibles : seule différence notable, le public estime plus fréquemment que les parlementaires que « la réduction du nombre d'espèces animales et végétales met en danger la survie de l'homme ».

<sup>2</sup> Sondage CSA – Ateliers de la Terre – Natureparif, réalisé du 21 au 27 novembre 2008 dans le cadre des 3<sup>e</sup> Ateliers de la Terre, Forum international pour le développement durable. Échantillon national de 958 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage).

**Tableau 21 : Pour chacune des opinions suivantes, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec celle-ci.**

|                                                                                                                            |                | Tout à fait d'accord | Plutôt d'accord | Plutôt pas d'accord | Pas du tout d'accord | Sans réponse | Total |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------|-----------------|---------------------|----------------------|--------------|-------|
| La réduction du nombre d'espèces animales et végétales est un enjeu environnemental majeur du XXI <sup>e</sup> siècle      | Parlementaires | 50                   | 32              | 12                  | 5                    | 1            | 100 % |
|                                                                                                                            | Public         | 58                   | 26              | 8                   | 6                    | 2            | 100 % |
| La réduction du nombre d'espèces animales et végétales met en danger la survie de l'homme                                  | Parlementaires | 36                   | 34              | 22                  | 8                    | 0            | 100 % |
|                                                                                                                            | Public         | 51                   | 27              | 9                   | 11                   | 2            | 100 % |
| De tout temps, des espèces sont apparues et ont disparu sur terre et le phénomène ne s'est pas accentué à l'heure actuelle | Parlementaires | 15                   | 29              | 26                  | 26                   | 4            | 100 % |
|                                                                                                                            | Public         | 22                   | 23              | 26                  | 26                   | 3            | 100 % |

Pour illustrer ces principes de respect de la biodiversité, deux exemples pratiques ont été choisis, ceux de la protection du loup et de la réintroduction de l'ours (tableaux 22 et 23). Ces cas concrets font apparaître un monde parlementaire assez partagé dans ses opinions.

**Tableau 22 : À propos de la protection du loup dans certaines régions françaises, quelle est votre opinion ?**

|                                                |       |
|------------------------------------------------|-------|
| Il faut y mettre fin                           | 46    |
| Il faut continuer à développer cette politique | 45    |
| Sans réponse                                   | 9     |
| Total                                          | 100 % |

**Tableau 23 : Et à propos de la réintroduction et de la protection de l'ours dans certaines régions françaises, quelle est votre opinion ?**

|                                                |       |
|------------------------------------------------|-------|
| Il faut continuer à développer cette politique | 49    |
| Il faut y mettre fin                           | 44    |
| Sans réponse                                   | 7     |
| Total                                          | 100 % |



## 6. PARTICIPATION, DÉLIBÉRATION

La question de la prise en compte des avis du public lorsqu'un projet d'équipement a des conséquences locales a été posée à de multiples occasions en France : régulièrement il apparaît que, dans sa majorité, le public souhaite que les habitants du lieu disposent d'un « droit de veto » contre le projet. Dans l'enquête citée ici (2002), 56 % des répondants sont en faveur de cette solution. Cette prise de position ne trouve aucun écho parmi les parlementaires puisque, dans les deux enquêtes, une très large majorité d'entre eux estime que, dans ces situations conflictuelles, force doit rester au projet, moyennant « indemnisation correcte » des habitants.

Ici il y a quasi consensus des parlementaires entre eux – les différences entre majorité et opposition, genre et générations étant très réduites.

**Tableau 24 : Lorsque des habitants d'une région risquent de subir des inconvénients à cause d'un grand projet comme le passage d'une voie ferrée ou d'une autoroute, diriez-vous qu'il faut :**

|                                                               | Parlementaires |       | Public |
|---------------------------------------------------------------|----------------|-------|--------|
|                                                               | 2003           | 2010  | 2002   |
| Maintenir le projet en indemnisant correctement ces habitants | 82             | 92    | 42     |
| Accorder à ces habitants le droit de refuser le projet        | 12             | 4     | 56     |
| Sans réponse                                                  | 6              | 4     | 2      |
| Total                                                         | 100 %          | 100 % | 100 %  |

Cette position de principe des parlementaires n'empêche pas que, pour une très large majorité d'entre eux, les procédures mises en place par la loi Barnier complétée par la loi de Démocratie de proximité, c'est-à-dire la Commission nationale du débat public (CNDP), sont considérées comme légitimes (tableau 25), y compris dans leur variante nationale, c'est-à-dire lorsque cette commission se trouve en charge, non d'un débat local mais d'un débat national (tableau 26).

Malgré cette très large majorité de jugements positifs, les parlementaires de droite diffèrent de leurs homologues de gauche : 67 % des premiers jugent positivement les procédures de débat local organisées par la CNDP contre 84 % des parlementaires de gauche. Dans le second cas (les débats nationaux), l'écart est du même ordre (66 % contre 87 %).

**Tableau 25 : La Commission nationale du débat public organise régulièrement des débats locaux à propos de gros aménagements (autoroutes, lignes à haute tension, etc.).  
Quelle est votre opinion à ce propos ?**

|                                                               |       |
|---------------------------------------------------------------|-------|
| C'est une bonne procédure qui améliore la prise de décision   | 75    |
| Cela ralentit sans les améliorer les politiques d'aménagement | 23    |
| Sans opinion                                                  | 2     |
| Total                                                         | 100 % |

**Tableau 26 : La Commission nationale du débat public organise aussi des débats sur des enjeux nationaux, comme par exemple les déchets nucléaires.  
Quelle est votre opinion à ce propos ?**

|                                                                  |       |
|------------------------------------------------------------------|-------|
| C'est une bonne procédure qui améliore la prise de décision      | 77    |
| Cela ralentit sans les améliorer les politiques de développement | 21    |
| Sans opinion                                                     | 2     |
| Total                                                            | 100 % |

## CONCLUSION

Sept ans se sont écoulés entre les deux enquêtes effectuées auprès des parlementaires à propos des enjeux d'environnement. Entre temps, il ne fait pas de doute que nombre de problèmes liés à la gestion de l'environnement ont été beaucoup plus médiatisés que dans les périodes antérieures : le réchauffement climatique, pour ne prendre que cet exemple, a généré un flux constant d'informations, d'alertes et de controverses depuis le milieu des années 2000. Il ne se passe guère de semaine aujourd'hui sans que les informations données sur les grandes chaînes de télévision ne commentent un événement climatique (tempête, tornade, pluies) ou une catastrophe affectant les milieux physiques (inondations) dont la cause ne puisse être directement ou indirectement rapportée à la responsabilité humaine.

Au-delà de cette pression de l'actualité, les parlementaires français sont de plus en plus souvent contraints de prendre en compte les enjeux environnementaux sous l'effet de deux mécanismes : d'une part la pression du « local », la plupart d'entre eux étant aussi élus locaux, et de l'autre les contraintes de la réglementation internationale, en particulier les directives environnementales européennes.

Enfin, l'environnement s'est invité dans la campagne présidentielle de 2007 sous l'effet de l'entrée en politique d'un certain nombre d'associations environnementales (Fondation Hulot, Alliance pour la planète, etc.). La réponse politique de la majorité présidentielle, élargissement des compétences du ministère de

l'Environnement et lancement du Grenelle de l'environnement, ont concrétisé cette nouvelle émergence de l'environnement dans le champ politique.

Quel bilan tirer des évolutions d'attitudes des parlementaires dans cette période ? Sur bien des points, les mutations sont sensibles et vont dans le sens d'une prise en compte plus forte des enjeux environnementaux :

- La prise en compte du « développement durable » comme composante ou substitut au « développement économique » s'est accrue ;
- Les enjeux environnementaux sont saisis à travers des postures plus techniques et plus proactives qu'auparavant (on parle plus souvent de « maîtrise de l'énergie ») ;
- La problématique du réchauffement climatique et de ses conséquences sur la société (la nécessaire évolution des comportements) est beaucoup plus présente. De même les enjeux de la biodiversité sont compris ;
- La refonte des moyens consacrés à la gestion publique du développement durable est approuvée (réforme du ministère, Grenelle, mécanismes de concertation). De même, les parlementaires admettent plus souvent qu'auparavant l'usage d'instruments de politiques publiques plus contraignants (fiscalité, réglementation) même si leurs positions à l'égard de la taxe carbone demeurent relativement ambiguës.

Il reste que, dans bien des cas, les attitudes des parlementaires diffèrent notablement de celles d'un public beaucoup plus enclin à reconnaître l'urgence environnementale. À quoi attribuer ces écarts ? Pour partie à des différences structurelles entre la population des parlementaires et la société dans son ensemble. Plus âgé en moyenne et composé dans sa grande majorité d'hommes, le groupe des parlementaires tend, de par sa composition sociologique, à garder un attachement plus fort aux thèmes de la croissance économique telle qu'on l'entend habituellement (combattre le chômage, développer l'appareil industriel, favoriser les exportations).

Au-delà de cette explication, il est probable que les parlementaires, à la différence du public, se vivent davantage comme en responsabilité immédiate de l'intérêt général et désireux, à cet égard, de choisir des solutions éprouvées, plutôt que des technologies, nouvelles et prometteuses, mais parfois incertaines. Les différences d'appréciation que l'on a notées à propos de l'énergie éolienne, plus souvent préférée par le public, et de l'énergie nucléaire, plus souvent prônée par les parlementaires, trouve sans doute ici un facteur d'explication.

## DÉJÀ PARUS

**Cahier n° 1** (janvier 1988, rééd. février 1989)

*L'élection présidentielle de 1988 : données de base*

**Cahier n° 2** (mars 1988)

*L'élection présidentielle de 1988 : journée d'étude 29 janvier 1988*

**Cahier n° 3** (octobre 1988)

*Approche politique de la grève en France 1966-1988*

**Cahier n° 4** (juin 1989)

*Crise et radicalisation politique : années 30-années 80*

**Cahier n° 5** (novembre 1989) épuisé

*Les organisations syndicales et professionnelles agricoles en Europe*

**Numéro spécial** (septembre 1990) épuisé

*L'électeur français en questions : tableaux de résultats*

**Cahier n° 6** (février 1991)

*Le vote écologiste : évolutions et structures*

**Numéro spécial** (novembre 1991) épuisé

Rééd. (septembre 1995)

*Les électors sous la V<sup>e</sup> République : données d'enquête 1958-1995*

**Cahier n° 7** (mars 1992)

*Conflictualité en France depuis 1986 : le cas de Peugeot-Sochaux*

**Cahier n° 8** (décembre 1992) épuisé

*Changement social, changement politique à Aulnay-sous-Bois*

**Pré actes du colloque**, tomes 1, 2 et bibliographie (mars 1993)

*L'engagement politique : déclin ou mutation ?*

**Cahier n° 9** (septembre 1993)

*Le modèle français de production de la loi*

**Cahier n° 10**, 2 tomes (juin 1994)

*Les associations dans la société française : un état des lieux*

**Cahier n° 11** (décembre 1994)

*Les syndicats européens et les élections européennes : matinée d'étude du CEVIPOF du 27 mai 1994*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/459/publication\\_pdf\\_cahier.11.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/459/publication_pdf_cahier.11.pdf)

**Cahier n° 12** (février 1995) épuisé

*Attitudes politiques des agriculteurs : analyses & commentaires*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/458/publication\\_pdf\\_cahierducevipof12.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/458/publication_pdf_cahierducevipof12.pdf)

**Cahier n° 13** (septembre 1995)

*Les collectifs anti-front national*

**Cahier n° 14** (décembre 1995)

*L'espace politique en milieu rural : les maires des communes de moins de 10 000 habitants*

**Cahier n° 15** (juin 1996)

*La famille dans la construction de l'Europe politique : actes du colloque L'Europe des familles, Paris, CNRS, 17-18 novembre 1995*

**Cahier n° 16** (mai 1997)

*La République aujourd'hui : mythe ou processus*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/454/publication\\_pdf\\_cahier.16.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/454/publication_pdf_cahier.16.pdf)

**Cahier n° 17** (juin 1997)

*Les énarques en cabinets : 1984-1996*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/453/publication\\_pdf\\_cahierducevipof17.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/453/publication_pdf_cahierducevipof17.pdf)

**Cahier n° 18** (novembre 1997)

*La Citoyenneté. Le Libéralisme. La Démocratie*

**Cahier n° 19** (mai 1998)

*Le dialogue national pour l'Europe : un débat européen à l'épreuve des réalités locales »*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/451/publication\\_pdf\\_cahier.19.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/451/publication_pdf_cahier.19.pdf)

**Cahier n° 20** (août 1998)

*Le Racisme. Le Multiculturalisme*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/450/publication\\_pdf\\_cahier.20.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/450/publication_pdf_cahier.20.pdf)

**Cahier n° 21** (janvier 1999) épuisé

*Les opinions et les comportements politiques des ouvriers : une évolution inévitable ? Irréversible ?*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/449/publication\\_pdf\\_cahier.21.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/449/publication_pdf_cahier.21.pdf)

**Cahier n° 22** (janvier 1999) épuisé

*La spirale de Vilvorde : médiatisation et politisation de la protestation*

**Cahier n° 23** (mai 1999)

*Les Adhérents socialistes en 1998*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/447/publication\\_pdf\\_cahier.23.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/447/publication_pdf_cahier.23.pdf)

**Cahier n° 24** (mai 1999)

*Les attitudes politiques des fonctionnaires : vingt ans d'évolution*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/446/publication\\_pdf\\_cahierducevipof24.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/446/publication_pdf_cahierducevipof24.pdf)

**Cahier n° 25** (septembre 1999)

*Le Front national en Bretagne occidentale : sociologie politique et géographie locale du vote FN*

**Cahier n° 26** (janvier 2000)

*Les préfets de la République 1870-1997*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/444/publication\\_pdf\\_cahierducevipof26.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/444/publication_pdf_cahierducevipof26.pdf)

**Cahier n° 27** (juin 2000) épuisé

*Les adhérents du Parti communiste français en 1997 : enquête*

**Cahier n° 28** (juin 2000) épuisé

*Les braconniers de la politique : les ressorts de la conversion à Chasse Pêche Nature et Traditions*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/442/publication\\_pdf\\_cahierducevipof28.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/442/publication_pdf_cahierducevipof28.pdf)

**Cahier n° 29** (juin 2000)

*L'archipel paysan : une majorité devenue minorité*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/441/publication\\_pdf\\_cahier.29.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/441/publication_pdf_cahier.29.pdf)

**Cahier n° 30** (octobre 2001)

*Internet au service de la démocratie ? : le cas d'Attac*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/440/publication\\_pdf\\_cahierducevipof30.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/440/publication_pdf_cahierducevipof30.pdf)

**Cahier n° 31** (juin 2002) épuisé

*L'Inspection générale des Finances 1958-2000 : quarante ans de pantouflage*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/439/publication\\_pdf\\_cahierducevipof31.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/439/publication_pdf_cahierducevipof31.pdf)

**Cahier n° 32** (septembre 2002) épuisé

*L'idée de progrès : une approche historique et philosophique suivie de : Eléments d'une bibliographie*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/438/publication\\_pdf\\_cahierducevipof32.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/438/publication_pdf_cahierducevipof32.pdf)

**Cahier n° 33** (janvier 2003)

*Don et recherche de soi, l'altruisme en question : aux Restaurants du Cœur et à Amnesty International*

**Cahier n° 34** (février 2003)

*Les musulmans déclarés en France : affirmation religieuse, subordination sociale et progressisme politique*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/436/publication\\_pdf\\_cahierducevipof34.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/436/publication_pdf_cahierducevipof34.pdf)

**Cahier n° 35** (mars 2003)

*Le fait religieux à l'école : actes du colloque national 17 novembre 2001*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/435/publication\\_pdf\\_cahierducevipof35.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/435/publication_pdf_cahierducevipof35.pdf)

**Cahier n° 36** (novembre 2003)

*La démocratie*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/434/publication\\_pdf\\_cahierducevipof36.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/434/publication_pdf_cahierducevipof36.pdf)

**Cahier n° 37** (avril 2004) épuisé

*La dynamique militante à l'extrême gauche : le cas de la Ligue communiste révolutionnaire*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/433/publication\\_pdf\\_cahiers.du.cevipof.n.37.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/433/publication_pdf_cahiers.du.cevipof.n.37.pdf)

**Cahier n° 38** (janvier 2005)

*Sondages d'opinion et communication politique*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/432/publication\\_pdf\\_cahierducevipof38.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/432/publication_pdf_cahierducevipof38.pdf)

**Cahier n° 39** (avril 2005) épuisé

*Interpréter les textes politiques*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/431/publication\\_pdf\\_cahierducevipof39.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/431/publication_pdf_cahierducevipof39.pdf)

**Cahier n° 40** (avril 2005) épuisé

*Public/Privé : la culture sociopolitique des salariés en Europe*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/430/publication\\_pdf\\_cahierducevipof40.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/430/publication_pdf_cahierducevipof40.pdf)

**Cahier n° 41** (mai 2005)

*Une sanction du gouvernement mais pas de l'Europe : les élections européennes de juin 2004*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/429/publication\\_pdf\\_cahier.41.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/429/publication_pdf_cahier.41.pdf)

**Cahier n° 42** (juillet 2005)

*Le référendum de ratification du Traité constitutionnel européen : comprendre le « Non » français*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/428/publication\\_pdf\\_cahier.42.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/428/publication_pdf_cahier.42.pdf)

**Cahier n° 43** (septembre 2005)

*Autour du communautarisme*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/427/publication\\_pdf\\_cahier.43.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/427/publication_pdf_cahier.43.pdf)

**Cahier n° 44** (juin 2006)

*L'évaluation des politiques publiques entre enjeu politique et enjeu de méthode*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/426/publication\\_pdf\\_cahier.44.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/426/publication_pdf_cahier.44.pdf)

**Cahier n° 45** (mars 2007)

*Colloque Jean Touchard*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/425/publication\\_pdf\\_cahier.45.jean.touchard.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/425/publication_pdf_cahier.45.jean.touchard.pdf)

**Cahier n° 46** (avril 2007)

*Baromètre politique français (2006-2007)*

**Cahier n° 47** (juillet 2007)

*Regards croisés sur les sondages d'opinion (Catalogne, Espagne, France)*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/423/publication\\_pdf\\_cahier.47.cevipof.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/423/publication_pdf_cahier.47.cevipof.pdf)

**Cahier n° 48** (avril 2008)

*Salariés et producteurs agricoles: des minorités en politique*

**Cahier n° 49** (mai 2008)

*Le Conseil d'État 1958-2008 : sociologie d'un grand corps*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/421/publication\\_pdf\\_cahier.49.cevipof.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/421/publication_pdf_cahier.49.cevipof.pdf)

**Cahier n° 50** (janvier 2009)

*François Goguel, haut fonctionnaire et politiste*

**Cahier n° 51** (septembre 2009)

*L'interprétation sociologique des résultats électoraux : l'exemple des élections françaises de 1974 à 1979*

[http://www.cevipof.com/fichier/p\\_publication/488/publication\\_pdf\\_cahier\\_51.2.pdf](http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/488/publication_pdf_cahier_51.2.pdf)







